

08/05/2021

03/05/2021

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021 _ 34	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt et un et le huit mai à 10h30,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles -CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN FrançoisSecrétaire de séance : TROIN François**Objet :** Commission Communale d'Appel d'Offres et du Bureau d'Adjudication  
Modification de la délibération n° 2020\_29 du 23/05/2020

Le Maire informe le Conseil que suite à la démission de Monsieur Robert DURANDO et au décès de Monsieur Pierre AUE, il y a lieu de procéder au remplacement de ces conseillers municipaux aux différentes commissions, et notamment à la Commission d'Appel d'Offres et du Bureau d'Adjudication,

Le Conseil Municipal de la commune de COMPS-sur-ARTUBY :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,

**Procède à l'élection** des membres de la Commission d'Appel d'Offres et du Bureau d'Adjudication,

par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**- Président :** BARALE Alain**- Membres :**Titulaires

- CAMOIN Yves
- GRANDAZZI Sandrine
- BIGHETTI de FLOGNY Charles

Suppléants

- TROIN François
- BAIN Chantal
- GAYMARD Marie-José

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecturele: 21 MAI 2021  
et publication le: 21 MAI 2021

Le Maire

Le Maire  
A. BARALE